

LE FONTANILOIS

DÉCEMBRE 2024



MUNICIPALITÉ
VOTRE ÉQUIPE
MUNICIPALE

AMÉNAGEMENT
UNE TOUTE NOUVELLE
RUE DU LANFREY

SCOLAIRE
DES VPI ET DES TABLETTES
À LA MATERNELLE



ville-fontanil.fr



facebook.com/VilleFontanil



le Fontanil
Cornillon



EN PRATIQUE

LOI MONTAGNE Pour affronter les routes enneigées

À compter du 1^{er} novembre et jusqu'au 31 mars 2025, la réglementation pour les zones montagneuses entre en vigueur avec l'obligation d'équipement des véhicules en période hivernale.

L'objectif de cette réglementation est de renforcer la sécurité des usagers en réduisant les risques spécifiques liés à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Il s'agit aussi d'éviter les situations de blocage en région montagneuse, quand des véhicules non équipés se retrouvent en travers de voies, dans l'incapacité de se dégager, immobilisant tout un axe de circulation.

Tous les véhicules à quatre roues et plus sont concernés par réglementation : véhicules légers, utilitaires, bus et poids-lourds.

Si je suis concerné, avec quels types d'équipements dois-je équiper mon véhicule ?

Pour être en conformité avec la loi, les conducteurs doivent utiliser ces équipements obligatoires, au choix :

1. Équiper son véhicule de pneus hiver - Ces pneus sont spécifiquement conçus pour offrir une meilleure adhérence sur les routes enneigées ou glacées. Ils portent un marquage spécifique : 3PMSF
2. Détenir des dispositifs antidérapants amovibles - Si vous ne possédez pas de pneus hiver, vous pouvez vous équiper de chaînes à neige métalliques, chaînes textiles, chaînes hybrides ou chaussettes à neige, que vous devrez installer en cas de conditions difficiles sur au minimum deux roues motrices.

Conseil : Avant de partir, exercez-vous à monter les chaînes et pensez à vous munir de gants et d'une lampe frontale. Une fois équipé, réduisez votre vitesse (maximum 50 km/h avec des chaînes), augmentez les distances de sécurité et laissez toujours la priorité aux engins de déneigement et de salage.

Quelles sanctions en cas de non-respect ?

À partir de novembre 2024, en cas de contrôle, les conducteurs non équipés risquent une amende de 135 € et une possible immobilisation de leur véhicule.

Des panneaux de signalisation informeront de l'entrée dans une zone à équipement obligatoire. En cas d'absence de neige ou de verglas, les dispositifs amovibles – chaînes ou chaussettes à neige – sont conservés à bord du véhicule.

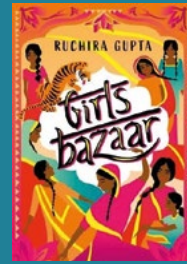
Vous pouvez retrouver la liste des communes impactées par cette nouvelle réglementation sur le site isere.gouv.fr

Quel secteur concerné au Fontanil-Cornillon ?

La réglementation s'applique sur le territoire communal à partir de la RD105D, route de Mont-Saint-Martin, en direction de la commune de Mont-Saint-Martin.



LES COUPS DE COEUR DE LA MÉDIATHÈQUE



ROMAN ADOLESCENTS « Girls bazaar » de Ruchira Gupta

Ce roman suit le parcours de Heera, jeune fille du Bihar en Inde, née dans la caste la plus pauvre, vivant au bout d'une ruelle dans une masure sans toit. Elle est en sursis, ce n'est qu'une question de temps avant que son père ivrogne ne la vende au même proxénète qui a emmené sa cousine. Une rencontre la sauvera... ou plutôt deux : celle de la responsable d'une école pour jeunes filles défavorisées et celle d'un sport dans lequel elle va très vite exceller, le kung-fu. Trop beau pour être vrai ?



ROMAN ADULTE « Houris » de Kamel Daoud

Aube est muette, mutilée pendant la guerre civile qui a marqué l'Algérie au long des années 1990. Elle est miraculée grâce à sa mère qui l'a transportée à l'hôpital après un massacre où elle a perdu le reste de sa famille, son village, et surtout sa sœur aînée, sacrifiée, dont l'image ensanglantée reste à jamais gravée dans son cœur. Egorgée, Aube n'a plus de cordes vocales, une immense cicatrice lui trace un « sourire » qui peut témoigner de l'horreur de cette période sanglante que le gouvernement ordonne d'oublier...

prix Goncourt 2024



ÉDITO



Les fêtes approchent, et avec elles de multiples occasions de nous rassembler et de partager des moments de convivialité. Certains événements festifs ont déjà mobilisé, d'autres auront lieu prochainement pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Alors à vos agendas ! Retrouvons-nous tout au long de ce mois de décembre pour vivre ensemble de belles rencontres et de savoureuses expériences. Nous serons comme chaque année présents à vos côtés.

Bonnes fêtes à tous !

*Bien à vous,
Stéphane Dupont-Ferrier*

Maire du Fontanil-Cornillon

Le Maire présentera ses vœux le vendredi 10 janvier 2025

La cérémonie des vœux de la municipalité se tiendra vendredi 10 janvier 2025, à 19 h à l'Espace Jean-Yves Poirier. Les Fontanillois sont chaleureusement invités à cette rencontre conviviale, au cours de laquelle le Maire Stéphane Dupont-Ferrier et son équipe municipale présenteront leurs projets réalisés, en cours et à venir. Un apéritif convivial sera proposé à cette occasion, propice aux échanges entre élus, habitants, voisins et amis.

SOMMAIRE

4-16
ACTUALITÉS

17
ATRIUM

18-19
INFOS
PRATIQUES



ville-fontanil.fr



@VilleFontanil

Le Fontanillois - Publication mensuelle
Directeur de la publication : Stéphane Dupont-Ferrier
Rédacteur en chef : Chloé Lafort
Rédaction : Chloé Lafort, Valérye Serrano
Conception graphique : Laurent Gataleta
Crédit photo : Mairie du Fontanil-Cornillon,
alicjawojtczuk,
Imprimé en France par Coquand Imprimeur.
Tirage à 1800 exemplaires.



ÉVÈNEMENT À VOS AGENDAS

Joyeuses fêtes !

Les fêtes de fin d'année approchent, et les animations qui rassembleront les habitants autour de moments de joie, de convivialité et de gourmandise se multiplient. Ne manquez pas les prochains événements proposés au cœur du village !

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Samedi 7 décembre, à 17h

Sous la halle

Pour faire briller le village de mille feux et réchauffer la nuit, les Fontanilois sont invités à se réunir sous la halle à 17 h pour le départ à 17 h 30 de la traditionnelle et festive retraite aux flambeaux organisée par le Comité d'Animation. Accompagnés cette année par l'association Artémuse, les habitants assisteront au spectacle « Firmament », une représentation rythmée par des danses et du jonglage, ainsi qu'à une déambulation d'échasses sur fond de pyrotechnie.

Le cortège se rendra au parc municipal à 18 h 30 pour assister à un feu d'artifice offert par la commune, avant de retourner se réchauffer sous la halle avec chocolat et vin chaud ainsi que des marrons grillés.



DES COURONNES DE NOËL

Dimanche 8 décembre, de 9 h 30 à 12 h

Place de la Fontaine

La tradition des couronnes de Noël perdure ! Auparavant proposée par l'association des parents d'élèves du groupe scolaire du Rocher, elle sera cette année portée par d'anciens parents à l'origine des premières éditions lancées en 2008, avec le soutien du Comité d'Animation. Les Fontanilois mobilisés se réuniront pour préparer une quarantaine de couronnes à partir de sapins naturels, de pommes de pain, d'écorces, d'épices et de rubans, vendues le temps de cette matinée festive au cœur du village. Les bénéfices récoltés seront reversés à une association accompagnant les personnes atteintes de la maladie de Parkinson.

MATINÉE GOURMANDE HÙITRES ET FOIE GRAS

Dimanche 15 décembre, de 9 h 30 à 12 h

Sous la halle

Si vous aimez les plaisirs de la table, vous serez comblés par cette dégustation festive organisée par le Comité d'Animation. Des huîtres et du foie gras seront proposés à la vente pendant le marché, sous la halle. Une délicieuse animation, aussi gourmande que conviviale !



PROMENADE EN ÇALÈCHE ET RENCONTRE AVEC LE PÈRE NOËL

Vendredi 20 décembre, de 17 h à 19 h 30

Place de la Fontaine

Les enfants pourront profiter d'un tour de calèche en fin de journée au départ de la place de la Fontaine. Et il se dit même que le Père Noël fera son apparition à 18 h 15... Le Comité d'Animation, qui organise l'événement, distribuera papillotes, vin chaud et chocolat chaud aux participants.



Sous la halle, les plantes se troquent et les sourires se moquent du froid !

Dimanche 10 novembre, sous la halle du marché, l'association Plantes en Folie a organisé un troc de plantes dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Les fidèles Fontanilois, ainsi que des visiteurs des communes d'alentour, se sont retrouvés pour **partager leur passion des plantes**.

Au programme, dégustation de tisanes locales pour se réchauffer, découverte de délicieux miels par un apiculteur fontanilois (Apis Melusina), et atelier compostage animé par Grenoble Alpes Métropole.

Les plus jeunes ont pu s'amuser avec des activités créatives et bien sûr la « patouille » de sable et éléments de la nature.

L'événement a été un véritable succès, l'association vous donne rendez-vous le **dimanche 4 mai 2025 pour le prochain troc de plantes du printemps !**



La boum des petits monstres !

Samedi 9 novembre, l'Espace Jean Yves Poirier a été le théâtre d'une soirée effrayante organisée par l'association de parents d'élèves du Fontanil.

La boum d'Halloween a attiré de nombreux participants venus partager un moment convivial dans une ambiance à la fois effrayante et festive.

Les bonbons ont su reconforter petits et grands, ajoutant une touche sucrée à cette soirée pleine de frissons.

La nouveauté de cette année était la **maison hantée**, brillamment mise en scène par les jeunes du Fontanil-Cornillon. Un grand merci à eux pour cette **expérience terrifiante** qui a fait trembler de nombreux enfants et parents !

Comme chaque année, le traditionnel **concours de déguisements et de gâteaux** a eu lieu, pour une dose de compétition amicale. Les costumes étaient plus créatifs les uns que les autres, et les gâteaux, aussi délicieux qu'effrayants, ont ravi les gourmands.

Les bénéfices de cette journée seront intégralement reversés aux écoles, contribuant ainsi à soutenir les projets éducatifs.

« L'association APE remercie chaleureusement tous les parents bénévoles qui ont fabriqué les décors, animé, organisé et rangé jusqu'à tard dans la soirée. Un grand merci aussi à l'équipe de jeunes (les grandes sœurs et grands frères des enfants de l'école ainsi que leurs amis) qui ont animé les stands et le château hanté et aidé à toute l'organisation. La journée n'aurait pas été la même sans eux, c'est certain ! » Pôle festif de l'APE



Votre équipe municipale

L'organisation municipale évolue, avec un nouvel adjoint et une nouvelle répartition des délégations.

Suite à la démission de Bernard Durand de ses fonctions d'adjoint en charge des travaux, du développement durable et de l'environnement, la municipalité a procédé à la **réorganisation de sa gouvernance**, confirmée en Conseil Municipal du mardi 26 novembre dernier.

Comme le prévoit le Code électoral, le conseiller municipal démissionnaire est remplacé automatiquement par le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu. C'est donc **Christian Lefelle**, qui intègre le conseil municipal du Fontanil-Cornillon.

Ce départ a également entraîné **l'élection d'un nouvel adjoint**, et la **réorganisation des délégations**.

SALVATOR CALTAGIRONE, auparavant conseiller municipal délégué en charge de la sécurité et de la tranquillité publique, prend la fonction de 5^e adjoint en charge de la tranquillité publique, de la sécurité et du protocole. Il sera notamment responsable des relations avec la police multi-communale, la gendarmerie nationale, le SDIS, le correspondant défense communal, et le référent dans tous les domaines de la sécurité (vidéoprotection, commissions de sécurité des ERP...). Il sera également en charge de l'animation de la vie de quartier (réunions de quartier), la préparation des réunions publiques et le devoir de mémoire (commémorations).



BRIGITTE MANGIONE voit également ses fonctions évoluer. La 2^e adjointe se voit confier de nouvelles missions en complément de l'animation, autour du cadre de vie et de l'environnement. Elle sera notamment mobilisée sur le fleurissement, la qualité des espaces publics et la propreté, les économies d'énergie, les jardins familiaux, les espaces naturels, le marché dominical et l'organisation des manifestations communales visant à dynamiser la vie du village.

Le maire conservera les compétences « travaux » et « bâtiments ».



Christian Lefelle

À 74 ans, Christian Lefelle a travaillé pendant 40 ans comme dessinateur indépendant dans l'ingénierie industrielle en France et à l'étranger. Habitant sur la commune depuis 26 ans et membre investi du CCAS, il rejoint le conseil municipal pour contribuer au déploiement des projets du mandat, au service des Fontanillois.

“ **STÉPHANE DUPONT-FERRIER**
Maire



« Notre priorité est de servir l'intérêt général, en améliorant constamment nos façons de travailler et de mener les missions qui nous sont confiées. J'ai toute confiance en mon équipe pour poursuivre la conduite de notre programme, avec efficacité et engagement, au plus près des attentes et besoins des Fontanillois. »

Réunions de quartier, le rendez-vous de proximité

Chaque année, la commune du Fontanil-Cornillon organise des réunions de quartier au cours desquelles élus et habitants se rencontrent pour créer du lien et discuter du quotidien.

Secteur du **centre-village** le 9 novembre puis de **Maupertuis/Valetière** le 16 novembre : les riverains concernés étaient invités à participer à des moments d'échanges privilégiés avec le Maire, Stéphane Dupont-Ferrier et des élus du Conseil Municipal sur site, au cœur de leur quartier. Ce format, **associant rencontre et balade** dans les rues du village, permet aux habitants de **formuler remarques et propositions autour de leur vie quotidienne**, ou encore de poser toutes leurs questions.

Des restitutions des points évoqués sont ensuite formalisés quelques semaines plus tard sous forme de documents intitulés « **Info Quartiers** », déposés dans les boîtes aux lettres des habitants de chaque secteur parcouru.

S'inscrivant dans la **démarche de proximité** portée par l'équipe municipale, cette initiative permet ainsi de **renforcer le lien entre élus et habitants**, en apportant informations, avis techniques et explications aux premiers concernés.



Les délibérations du Conseil Municipal

Conseil Municipal du mardi 26 novembre 2024

Les élus du Conseil Municipal ont voté : qu'ont-ils décidé ?

- Election d'un nouvel adjoint suite à une démission
Salvator Caltagirone prend la fonction de 5e adjoint en charge de la tranquillité publique, de la sécurité et du protocole (voir article ci-contre).
- Remplacement d'un élu démissionnaire représentant la commune pour siéger à la SPL ALEC
Par Brigitte Mangione
- Remplacement d'un élu démissionnaire représentant la commune pour siéger à l'institut des risques majeurs
Par Renaud Antoine (suppléant : Pierre-Yves Combe)
- Remplacement d'un élu démissionnaire représentant la commune au Parc Naturel Régional de Chartreuse
Par Brigitte Mangione (suppléante : Sophie Thevenet)
- Remplacement d'un élu démissionnaire représentant la commune pour siéger à l'association syndicale de propriétaires chargée de l'entretien du réseau hydrographique de la Biolle à la Roize
Par Stéphane Dupont-Ferrier (suppléante : Brigitte Mangione)
- Remplacement d'un élu démissionnaire représentant la commune au comité d'animation
Par Vincent Corbasson
- Délégations du Conseil Municipal au Maire
Une modification des délégations du Conseil Municipal au Maire est apportée en terme de marchés publics afin d'être plus en cohérence avec les seuils existants.
- Décision modificative n°2 – Budget Principal
Cette DM a pour vocation d'ajuster les crédits en fin d'exercice.
- Participation aux frais de scolarité des écoles privées
La commune participe aux frais de scolarité des Fontanillois inscrits en cycle élémentaire à la Villa Hélène pour un montant qui a été revu cette année à 466 € par élève.
- Participation financière aux frais de scolarité en école publique de la commune de MONT-SAINT-MARTIN pour l'année 2024/2025
La commune accueille les élèves de Mont-Saint-Martin qui est tenue de prendre en charge les frais de scolarité des enfants de sa commune, sur la base du coût fixé à 466 € pour un élève élémentaire et 1 046 € pour un élève maternelle.
- Rapports d'activités Grenoble Alpes Métropole
Chaque année, Grenoble Alpes Métropole fournit à ses communes membres un rapport d'activité général de son action, ainsi que des rapports des services rendus en terme de déchets, d'eau et d'assainissement. Il en est rendu compte en conseil municipal.
- Demande de retrait du Sivom du Néron par la commune de Proveysieux
– La commune de Proveysieux a demandé son retrait du SIVOM du Néron. Le Sivom s'est prononcé contre ce retrait et les communes membres ont 3 mois pour se prononcer. La commune vote également contre ce retrait.
- Modification du tableau des emplois
Création de postes d'assistants territoriaux d'enseignement artistique à temps non complet
- Modification du tableau des emplois
Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet
- Modification du tableau des emplois – Suppression de postes

Les procès-verbaux des Conseils Municipaux - contenant l'intégralité des délibérations, le relevé des échanges et des décisions - sont publics et publiés sur le site de la Ville www.ville-fontanil.fr < rubrique la Mairie < Délibérations.

CÉRÉMONIE UNIS DANS LE SOUVENIR

Hommage aux combattants de la Grande Guerre

Lundi 11 novembre 2024, élus, associations, officiels et habitants se sont réunis en nombre pour rendre hommage aux victimes de la Première Guerre Mondiale et entretenir le devoir de mémoire.

Le 11 novembre marque depuis 1918 la fin de la Première Guerre Mondiale, après quatre ans de conflit. Une cérémonie de commémoration s'est tenue devant le Monument aux Morts à 9 h en présence de l'équipe municipale et de l'Union Française des Anciens Combattants (UFAC), avec la participation des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants et des jeunes sapeurs-pompiers de Saint-Égrève. Les enfants, qui avaient préparé la cérémonie en amont, ont lu devant l'assemblée le message de l'UFAC, appelant à s'opposer à toutes les guerres, dont certaines se tiennent encore aujourd'hui, en Europe et dans le monde. Deux anciens élus du CME, désormais collégiens, se sont portés volontaires pour être porte-drapeaux.

Un moment solennel rendant aussi hommage aux disparus fontanilois, dont les noms et prénoms inscrits sur le Monument aux Morts rappellent la bravoure et le sacrifice.

Des gerbes ont été déposées avant la traditionnelle minute de silence. L'assemblée a chanté à l'unisson l'hymne national « La Marseillaise » et le « Chant des Partisans », clôturant avec émotion ce temps de rassemblement national.

À LA MÉMOIRE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Le 9 novembre 1970, le Général de Gaulle disparaissait à Colombey-les-Deux-Églises. Une cérémonie de commémoration du 54-ème anniversaire de sa mort, s'est tenue en présence des élus du Conseil Municipal, du Comité du Souvenir à la mémoire du Général de Gaulle et de Daniel Huillier, président de l'association nationale des pionniers combattants du maquis des Vercors.



“

STÉPHANE
DUPONT-FERRIER
Maire



« En ces temps incertains et menaçants pour notre humanité, le souvenir des atrocités et des ravages de la guerre doit nous guider à chaque instant dans nos actions pour faire de ce monde un monde de paix et de fraternité. »

RISQUES

PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS AU FONTANIL-CORNILLON



PRÉVENTION TOUT SAVOIR POUR BIEN RÉAGIR

Savez-vous ce qu'est le DICRIM ?

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est un support d'information préventive présentant les risques auxquels un territoire est soumis, avec des conseils pratiques et concrets pour s'en prémunir. Une nouvelle édition sera prochainement distribuée dans toutes les boîtes aux lettres du Fontanil-Cornillon.

Tous les territoires peuvent être touchés par des événements majeurs, susceptibles de causer des dégâts humains ou matériels. L'actualité récente en témoigne. Les maires, avec leurs équipes municipales, sont tenus de les **anticiper** et d'établir des **plans d'actions permettant d'organiser leur gestion**. Cette prévention se traduit notamment par l'information à la population et le partage des bonnes pratiques à adopter en cas de crise majeure.

Depuis avril 2024, un groupe de travail réunissant élus et agents se réunit régulièrement pour **co-construire le contenu et la présentation de la version actualisée du DICRIM**, document réglementaire important.

Conçu pour être **clair, lisible, facilement compréhensible et synthétique**, il doit décrire les **caractéristiques des risques naturels**

ou technologiques majeurs susceptibles de toucher la commune. Il précise les **mesures de prévention et de protection** mises en œuvre pour assurer la sauvegarde des habitants en cas d'évènement.

Il est donc conçu en concertation avec les services urbanisme, technique et communication afin de croiser les compétences et d'assurer une vision partagée du projet.

Ce document sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres au **premier trimestre 2025**, et viendra se substituer à l'édition publiée en 2007. Sa version numérique sera également accessible sur le site Internet de la Ville.

LE DÉBROUSSAILLEMENT, UN ENJEU DE TAILLE PRÈS DE NOS FORÊTS

Lorsque l'on parle de gestion des risques, on parle aussi d'**Obligation Légale de Débroussaillage (OLD)**.

Dans la continuité des actions mises en place pour sensibiliser les riverains concernés à cette réglementation stricte, une équipe de l'Office National des Forêts, accompagnée de Renaud Antoine, élu délégué chargé de la qualité de vie et de la prévention des risques, Pierre-Yves Combe, conseiller municipal, ainsi que des agents municipaux se sont rendus le 8 octobre dernier au domicile de sept familles fontanilloises, pour un **contrôle de prévention**. Des échanges constructifs ont permis d'apporter un **éclairage sur le débroussaillage** à réaliser afin de **limiter les risques** et prévenir tout danger d'expansion du feu en cas d'incendie.

“

RENAUD
ANTOINE

Conseiller municipal délégué en
charge de la qualité de vie et de
la prévention des risques



« La nécessité de préserver la sécurité des habitants du Fontanil-Cornillon et l'intégrité de leurs biens n'est pas une idée neuve mais face à la dégradation des conditions climatiques, nous devons renforcer notre vigilance et démontrer notre efficacité à agir ensemble. »

Les Fontanilois boivent désormais l'eau du Drac

La Métropole de Grenoble, avec le soutien de l'État et de l'Agence de l'Eau, a investi 8,5 millions d'euros pour que les habitants du Fontanil-Cornillon et de Saint-Égrève aient accès à l'eau potable non traitée en provenance du Drac.

Le raccordement de ces deux communes à la nappe phréatique du Drac n'était pas une mince affaire, en raison de l'obstacle majeur à franchir que constitue l'Isère.

En 2015, l'eau potable devient compétence métropolitaine et c'est en 2020 que des études sont lancées pour trouver une réponse à ce casse-tête. Avec succès, puisque **le raccordement de Saint-Égrève et du Fontanil-Cornillon a été inauguré lundi 4 novembre 2024.**

Ce dernier a été réalisé grâce à une **canalisation qui franchit l'Isère sous la corniche du pont-barrage de Saint-Égrève.** La circulation de l'ouvrage a été coupée pendant 15 jours pendant les vacances de printemps pour permettre aux entreprises d'installer le dispositif. La canalisation a été mise en place à l'aide de galets roulants avant d'être soudée en juillet 2024.

Au total, **4,8 km de canalisations** ont été installées et une **station de pompage** a été créée à Saint-Égrève. Un dernier chantier débutera au printemps 2025 avec la démolition du réservoir existant sur site de la Monta à Saint-Égrève afin de le remplacer par un nouveau d'une capacité de stockage cinq fois plus grande (2 500 m³).

Les deux sources de montagne, Rocheplaine et Bréduire et Châtelard, ainsi que le forage de secours, le Puits des Mails, situé à la Monta, qui alimentaient les deux communes jusqu'à présent, sont conservées comme solutions de secours.

À noter qu'au cours de l'année 2025, le Pays Voironnais sera relié à son tour à la nappe phréatique du Drac en guise de solution de secours en cas de sécheresse estivale.



UNE EAU POTABLE DE MEILLEURE QUALITÉ

Avant d'être raccordées, Saint-Égrève et Le Fontanil-Cornillon bénéficiaient d'une eau traitée via des filtres UV ou du chlore pour garantir sa potabilité. *« Ce traitement n'est pas nécessaire pour les eaux du Drac qui proviennent du manteau neigeux du massif des Écrins et la réserve est abondante »*, a précisé le maire du Fontanil-Cornillon, Stéphane Dupont-Ferrier, soulignant ainsi la meilleure qualité de l'eau distribuée.

HOMMAGE

Paulette Sedelac nous a quittés

C'est avec émotion et tristesse que le Conseil Municipal a appris le décès de Paulette Sedelac, doyenne du village dont nous fêtons le centième anniversaire le 14 novembre 2023.

Élus, membres du CCAS et proches s'étaient réunis il y a un an en mairie pour célébrer une remarquable centenaire et partager un moment de convivialité. La rencontre avait été très appréciée par tous, riche en souvenirs et anecdotes remémorées.

Très impliquée dans la vie locale et associative, Paulette Sedelac a œuvré pendant près de 15 ans au sein de la bibliothèque municipale, partageant son goût de la lecture avec dévouement et enthousiasme. Ses passions pour la composition florale et la montagne ont également jalonné son parcours, remplissant ses journées de retraitée bien occupée.

C'est à l'âge de 101 ans que notre doyenne s'est éteinte à son domicile, entourée de sa famille. Le Maire Stéphane Dupont-Ferrier et l'ensemble des élus adressent leurs sincères condoléances à ses proches, enfants, petits-enfants et amis.



Un chèque de 760 € remis à l'Institut Alpin du Sein

Après la forte mobilisation des élèves du lycée Françoise Dolto et des aînés fontanillois pour Octobre Rose, les organisateurs et partenaires se sont réunis pour remettre la somme récoltée à l'Institut Alpin du Sein.

Mardi 19 novembre, au lycée professionnel Françoise Dolto, la fierté d'avoir œuvré pour une juste cause se lisait sur le visage des élèves de la section « Accompagnement, Soins et Services à la Personne », et de leurs accompagnants pédagogiques Aude Chastel et Mina Dos Santos. De grands sourires illuminaient aussi les visages des aînés qui ont participé à la confection des coussins, marque-pages et porte-clés vendus sur le marché, dimanche 13 octobre dernier. Les élèves proposaient également à cette occasion des gâteaux et douceurs sucrées, ainsi qu'un pêche à la ligne solidaire de peluches récoltées les semaines précédentes.



Tous ensemble, avec le CCAS qui coordonnait l'initiative, les participants ont partagé un moment convivial, en présence d'une représentante de l'Institut Alpin du Sein. Stéphane Dupont-Ferrier, présent pour l'occasion, a chaleureusement salué le projet qui valorisait la rencontre intergénérationnelle et le soutien à cette campagne de santé publique, avant de remettre officiellement le chèque de 760 € à l'association.

« Je salue très sincèrement votre travail et votre engagement, si précieux pour malheureusement tant de personnes touchées par le cancer du sein. Merci pour elles, merci pour nous tous. »

Stéphane Dupont-Ferrier



L'Institut Alpin du Sein

L'association reconnue d'intérêt général réunit depuis 2021 des professionnels de santé, spécialistes du cancer du sein, et des praticiens de soins supports (psychologue, tabacologue, hypnothérapeute, socio-esthéticienne ...) pour accompagner les personnes touchées tout au long de leur parcours de soin mais aussi après la maladie.

Plus d'infos sur : www.institutalpindusein.fr

“

MAGALI BAZIA,

Adjointe en charge des Solidarités et de la Petite enfance,



« Nous avons partagé un moment très fort, au service d'une lutte commune rassemblant toutes les générations. Je tiens à remercier chaleureusement l'équipe du lycée Françoise Dolto, avec qui nous tissons des liens de plus en plus solides, et tous les partenaires qui ont pris part à cette initiative solidaire. »

AMÉNAGEMENT LES TRAVAUX S'ACHÈVENT

Une toute nouvelle rue du Lanfrey

L'aménagement de la rue du Lanfrey s'achève, pour le confort des usagers de la route et la sécurisation des cheminements piétons et cycles.

Le projet d'aménagement a permis de repenser le secteur, afin de transformer cet axe routier étroit en voie apaisée, partagée et accessible à tous.

Après un mois de travaux, la rue bénéficie d'un revêtement renouvelé, avec de nouvelles circulations indiquées par du marquage au sol et des panneaux de signalétique. La rue est désormais en sens interdit depuis la Route de Lyon, pour accompagner un nouveau sens de circulation plus sécurisé pour les riverains. Les réseaux d'enfouissement ont également été enfouis, dans la continuité du plan mené par la municipalité pour améliorer le cadre de vie des riverains et l'aménagement paysager.

Le trottoir au carrefour avec la Route de Lyon a été agrandi significativement avec un dispositif de type « oreille » pour sécuriser la circulation des piétons et cyclistes, accompagner la mise en sens unique de la rue en valorisant cet espace unique et permettre de limiter la circulation de délestage de la rue Simone Veil.

Une réunion d'information aux riverains avait été organisée en avril 2024 afin de présenter le projet et ses enjeux. Les travaux, dont le chantier s'est achevé fin novembre, ont été financés par la Ville, la Métropole et le syndicat TE38, Territoire d'Energie Isère.



Avant les travaux.



Après les travaux.

“

JEAN-LOUIS BERGER

Adjoint chargé de l'Urbanisme, de l'Aménagement et de la Vie commerciale

« Ce projet d'aménagement était un engagement fort de la municipalité, pour la sécurité des habitants et la qualité de nos espaces publics. Les riverains pourront désormais apprécier

un environnement plus apaisé, permettant aux piétons, cyclistes et automobilistes de se déplacer en toute sécurité. »



Des vidéoprojecteurs interactifs et des tablettes à la maternelle

Les cinq classes de l'école maternelle du Rocher sont équipées depuis les vacances de la Toussaint de dispositifs pédagogiques aux nombreux avantages : les vidéoprojecteurs interactifs, dits VPI, et des tablettes connectées.

Le projet s'inscrit dans le plan « **Territoires numériques éducatifs** », une expérimentation réservée à douze territoires permettant la mise à disposition d'équipements numériques et de leur accompagnement, de formations adaptées aux besoins locaux et de ressources pédagogiques.

La Ville du Fontanil-Cornillon, sur proposition de la direction de l'école maternelle, s'est saisie de cette réflexion pour **investir dans de nouveaux équipements numériques adaptés à l'enseignement**.

Avec un simple ordinateur et le logiciel adapté, le vidéoprojecteur offre de **nombreuses fonctionnalités**, pour le confort des enfants et des enseignants.

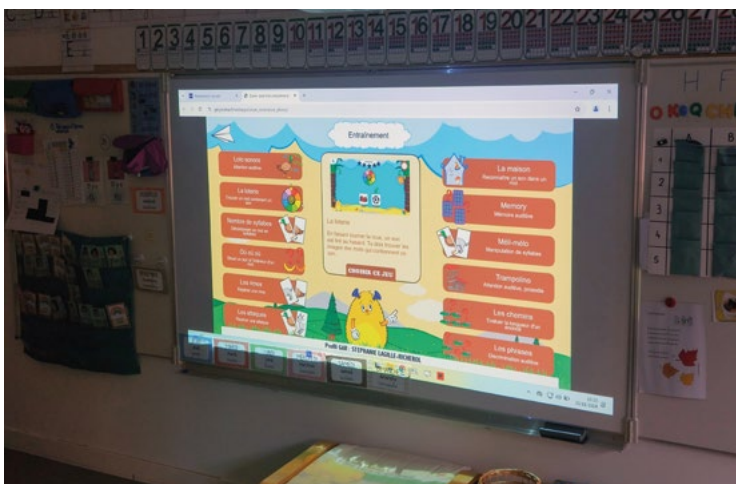
« Nous sommes convaincus que ces outils amélioreront l'engagement des élèves et favoriseront la participation aux activités proposées. Le VPI permet notamment de visualiser les attendus, de partager des travaux collectifs, de former les

élèves aux compétences du numérique et de varier les supports pédagogiques » précise Stéphanie Richerol, directrice de l'école maternelle du Rocher.

L'usage de la tablette favorise par ailleurs la **concentration de l'élève** en lui permettant de s'exercer au **graphisme et au tracé des lettres**, à travailler sur des **plans verticaux et horizontaux**, de faire des **essais** pour se rassurer, de déplacer du matériel sur écran et de **progresser à son rythme**.

Si l'usage des écrans est fortement déconseillé chez les enfants avant 3 ans, il peut être par la suite **un outil de progression et d'apprentissage efficace**, avec l'accompagnement d'une équipe enseignante formée.

Ces équipements financés par la Ville et dont le coût a représenté 29 771 €, ont été subventionnés à 70 % par le Département de l'Isère.



DES OUTILS NUMÉRIQUES À LA MATERNELLE, MAIS POURQUOI FAIRE ?

- Encourager le travail en groupe
- Développer la créativité
- Favoriser la concentration
- Partager son travail avec ses pairs avec l'aide du visualiseur
- Réinvestir, à son rythme, des apprentissages à l'aide de logiciels personnalisables
- Favoriser des compétences numériques chez nos élèves

SPORT REJOIGNEZ-LES !

Voreppe Roller Hockey « Les Primates » : une épopée de passion et de succès

Le roller-hockey, un sport en pleine expansion, compte actuellement 15 000 licenciés en France, affiliés à la Fédération Française de Roller et Skateboard. À Voreppe, le VRH « Les Primates » attire de plus en plus de joueurs. Et les Fontanillois peuvent les rejoindre !

C'est un sport rapide et stratégique, joué à 4 contre 4, sans arrêt sauf en cas de but ou de faute. **Les matchs sont intenses et spectaculaires**, mais toujours non violents, ce qui le différencie du hockey sur glace. **Le roller-hockey a définitivement des atouts pour susciter l'adhésion et toucher des profils de tous âges**, des jeunes aux seniors, en groupes organisés par divisions incluant des équipes mixtes, masculines et féminines.

Une histoire de copains

Le Voreppe Roller Hockey (VRH) a vu le jour en 2001 grâce à **une bande de copains de collège** qui s'entraînaient sur le parking du Marché U. Une fois l'association créée, l'équipe Senior a gravi les échelons pour devenir **Championne de France N2** (la troisième division) en 2012 et évoluer deux années en N1.

La relève assurée

En 2016, pour assurer la relève, le bureau de l'époque décide de créer un **Pôle Jeune**, qui a débuté avec une poignée d'enfants. La première équipe Jeunesse a été engagée en Championnat Régional U13 en 2018/2019.

Les joueurs de cette génération ont grandi ensemble et, en collaboration avec le club du Grand-Lemps, **sept de ses joueurs ont été sacrés Champions de France U17 en 2023 et 2024**.

En 2024, les U15 ont également disputé la finale nationale et terminé **5^{ème} meilleure équipe de France**.

Quatre licenciés (2 garçons U16 et 2 filles U17) ont remporté la **Coupe de France des Liges** avec les sélections AuRA.

Une structure solide

Aujourd'hui, le VRH « Les Primates » compte 140 licenciés, dont 65 jeunes. Trois équipes Senior sont engagées en N2, N4 et Régional, et quatre équipes Jeunesse en U17, U15, U13 et U11. Le club propose également une **école de roller** pour apprendre à patiner dès 5 ans.

Un encadrement de haut niveau

Depuis six ans, l'entraîneur Jeunesse du club est Joan Kerkhove, joueur Élite à Grenoble et membre de l'équipe de France. Cette année, il est assisté par Charlotte Chantre, Championne du Monde 2021 avec l'équipe de France Féminine.

Le Voreppe Roller Hockey « Les Primates » continue de grandir et de se développer, porté par la passion de ses membres et la qualité de son encadrement. Une belle aventure sportive qui ne fait que commencer.



Les U11 en tournoi à domicile.



U17 Champions de France 2024 et leur entraîneur.

ATRIUM RÉSERVEZ VOS PLACES

Nouvelle brochure, nouvelle saison

La nouvelle saison de l'Atrium se prépare ! Retrouvez toute la programmation de janvier à mars 2025 dès fin décembre, sur le site de la Ville, sur sa page Facebook et dans la prochaine brochure publiée en fin d'année.

Concerts, théâtre, improvisation, expositions... Ne manquez pas ces prochains rendez-vous culturels au Fontanil-Cornillon !



GALERIE EXPOSITIONS

Une explosion d'émotions par Frédéric Amodru

Du 25 au 27 octobre, la Galerie de l'Atrium accueillait l'exposition « Mélange d'Émotions ».

Vendredi 25 octobre, le vernissage a attiré **une soixantaine de personnes**, fidèles admirateurs du travail de l'artiste ou curieux venus découvrir son univers. **Frédéric Amodru a captivé le public** avec ses œuvres allant du figuratif à l'abstrait. Les visiteurs ont été enchantés par la diversité et la profondeur de ses tableaux, créant une véritable connexion avec l'artiste.

Très beau succès pour cette première exposition de l'artiste à la Galerie, dans laquelle il présentait une série de tableaux où chaque toile était présentée comme **une fenêtre sur un monde d'émotions et de sensations**. Le public était invité à se laisser transporter par la diversité et la richesse des œuvres exposées.

Les retours ont été unanimes sur le talent de l'artiste, son enthousiasme à partager son univers et sa générosité.



Un voyage à travers le réalisme et l'abstraction avec Christian Vogel

Du 8 au 10 novembre, l'artiste que les Fontanillois connaissent pour avoir exposé en 2022, présentait « Nature et Paysages ».

Le vernissage, qui a eu lieu le 8 novembre à 18 h 30, a marqué le début de cette exposition où Christian Vogel a présenté **une série de peintures mêlant réalisme et abstraction**.

L'artiste a présenté une série de peintures qui saisissaient **la beauté brute de la nature**, tout en y ajoutant une dimension personnelle et émotionnelle. Les paysages, souvent **inspirés de ses voyages**, étaient dépeints avec une palette de couleurs vives et des textures riches. Ces œuvres abstraites invitaient les spectateurs à **la contemplation et à l'imagination**.

L'exposition a été une véritable réussite, les visiteurs ont particulièrement apprécié la diversité des tableaux et des techniques utilisées, ainsi que la profondeur émotionnelle de ses œuvres.



LES EXPOS EN VIDÉO



Les artistes accueillis à la Galerie de l'Atrium sont désormais présentés en vidéo sur la page Facebook de la Ville. De quoi donner envie de découvrir leur travail et de les rencontrer au cours des permanences proposées !

Vous êtes curieux ? @facebook.com/VilleFontanil

ÇA VA SE PASSER

Du 6 novembre au 13 décembre 2024

EXPOSITION « LES CARNETS DE CERISE » À LA MÉDIATHÈQUE

Cette exposition jeunesse (13 panneaux) est basée sur l'univers de la série « Les Carnets de Cerise ». Elle invite les visiteurs à se glisser dans la peau d'un inspecteur en herbe en faisant appel à leurs sens de l'analyse et leur logique afin de trouver les solutions des mini-jeux éparpillés dans l'ensemble des panneaux. Tout public.

Samedi 7 décembre 2024

BÉBÉ BOUQUINE, BÉBÉ COMPTINE

De 10 h 30 à 11 h à la Médiathèque. De 18 mois à 4 ans, sur réservation au 04 76 56 01 88 ou mediatheque@ville-fontanil.fr.

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Rendez-vous à 17 h, sous la halle. Départ de la déambulation à 17 h 30. Spectacle « Firmament » : échasse, danse, jonglerie et feu. Feu d'artifice au parc municipal à 18 h 30. Marrons chauds, chocolat chaud, vin chaud offert aux participants. Organisée par le Comité d'Animation.

Dimanche 8 décembre 2024

VENTE DE COURONNES DE NOËL

De 9 h 30 à 12 h, place de la Fontaine. Couronnes réalisées par des Fontanillois et les membres du Comité d'Animation. Au bénéfice d'une association accompagnant les personnes atteintes de la maladie de Parkinson.

Mercredi 11 décembre 2024

ATELIER GUIRLANDE COSMIQUE

De 14h30 à 16h à la Médiathèque. À partir de 7 ans sur réservation au 04 76 56 01 88 ou mediatheque@ville-fontanil.fr.

Samedi 14 décembre 2024

ATELIER CRÉATIF

De 10 h à 11 h à la Médiathèque. À partir de 6 ans. Sur réservation au 04 76 56 01 88 ou mediatheque@ville-fontanil.fr.

Dimanche 15 décembre 2024

MATINÉE HUÎTRES ET FOIE GRAS

De 9 h 30 à 12 h sous la halle. Organisée par le Comité d'Animation.

Mercredi 18 décembre 2024

HEURE DU CONTE

À 14 h 30 à 15 h 10 à la Médiathèque. À partir de 4 ans, sans réservation. Infos : 04 76 56 01 88 ou mediatheque@ville-fontanil.fr.

Mercredi 18 décembre 2024

REPAIR CAFÉ

De 15 h 30 à 19 h, à la MJC. Dans les locaux de la MJC du Fontanil-Cornillon, des bénévoles vous aident à réparer vos objets cassés ou en panne. L'entrée est ouverte à tous, sans rendez-vous. www.mjc-fontanil.fr

Vendredi 20 décembre 2024

PROMENADE EN CALÈCHE

De 17 h à 19 h 30, place de la Fontaine. Arrivée du Père Noël à 18 h 15. Distribution de papillotes, vin chaud et chocolat chaud. Organisée par le Comité d'Animation

Lundi 8 janvier 2025

REPAIR CAFÉ

De 15 h 30 à 19 h, à la MJC. Dans les locaux de la MJC du Fontanil-Cornillon, des bénévoles vous aident à réparer vos objets cassés ou en panne. L'entrée est ouverte à tous, sans rendez-vous. www.mjc-fontanil.fr

Vendredi 10 janvier 2025

CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

À 19 h à l'Espace Jean-Yves Poirier
Informations : 04 76 56 56 56

LA VILLE RECRUTE



Offres d'emploi
du Fontanil-Cornillon

AGENT DE RESTAURATION SCOLAIRE

Missions de restauration scolaire, d'entretien des locaux communaux et de périscolaire matin et/ou soir. CAP petite enfance ou BAFA exigé.
Poste à pourvoir dès que possible.

AGENT DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS EN COLLECTIVITÉ

La commune recherche un agent spécialiste de la maintenance des bâtiments, qui interviendra en binôme avec un agent déjà en poste.
Poste à pourvoir dès que possible.

Pour plus de renseignements, joindre la mairie.

CONTACT : Service RH – 04 76 56 56 56 -
rferrara@ville-fontanil.fr



Soirée Cabaret Chansons avec FAYARD

VEND. 6 DÉCEMBRE - 20 h 30

Tarif : au chapeau - Réservation : ACIDI, 06 59 99 99 85 ou maisondulivre38@gmail.com - Repas 12 € (servi à 19 h 15)

Fayard, c'est de la chanson, c'est de la très bonne chanson ; c'est de la très bonne chanson qui se transmet... Ce sont des mélodies textuellement transmissibles ! Si cela vous sonne, si cela vous chante, réservez vos billets.



- Chanson -

Nuages de Swing «100% Django»

VEND. 20 DÉCEMBRE - 20 h 30

Tarif : 17 € - Billetterie en ligne sur www.alpesconcerts.com

Le concert de «Nuages de Swing» en décembre est maintenant une tradition pour le public de l'Atrium ! Pour autant, le programme est à chaque fois différent ! Cette année le quintette vous propose un retour vers ses origines en jouant les compositions de Django Reinhardt ! «Manoir de mes Rêves», «Daphné», «Appel Indirect», «Artillerie Lourde», «Babik», «Micro», la série des «Swing»... 39, 41, 42, 48, parmi tant d'autres chefs-d'œuvre, sans oublier «Minor Swing» et bien sûr «Nuages»...



- Swing -

Crédit photo : Vincent Corbasson

L'encre dans tous ses états

Par Nadine Gamet - Peinture



Du vendredi 29 nov. au dimanche 8 déc. 2024

Vernissage vendredi 29 novembre 2024, à 18 h 30

« Enseignante dans les métiers de l'imprimerie, depuis presque 20 ans, j'utilise ma matière première que sont les encres offset et végétales pour créer des toiles. Cette matière ne se peint pas, elle se tartine !

Sa viscosité lui confère des particularités : mettre plusieurs mois de séchage au cours duquel elle se transforme en créant des effets de relief. Ce sont donc des œuvres qui évoluent dans leur premiers mois et le résultat final est toujours une surprise ! »

Permanences :

- Samedi 30 novembre de 10 h à 13 h et de 15 h à 17 h
- Dimanche 1^{er} décembre de 9 h 30 à 13 h et de 15 h à 17 h
- Mercredi 4 décembre de 14 h à 17 h
- Samedi 7 décembre de 10 h à 13 h et de 15 h à 17 h
- Dimanche 8 décembre de 9 h 30 à 13 h et de 15 h à 17 h

Entrée gratuite.

Coll-Art BLICH

Par Philippe Bellaïche - Collage



Du vendredi 13 déc. au dimanche 15 déc. 2024

Vernissage vendredi 13 décembre 2024, à 18 h 30

« Coll-Art est la jonction de plusieurs artistes, photographes, décorateurs, dessinateurs et tout autre artiste créateur d'images, réunis dans l'œuvre de découpage et de collage pour créer une nouvelle image. »

Permanences :

- Samedi de 10 h à 17 h
- Dimanche de 10 h à 17 h

Entrée gratuite.

CITOYENNETÉ

Permanences des élus

Les élus sont à votre écoute et répondent à vos questions. Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire, vous avez la possibilité de prendre un rendez-vous en contactant le secrétariat.

Des permanences sont également organisées chaque premier mercredi du mois, à partir de 18 h sur rendez-vous.

Prochaines permanences :

- mercredi 15 janvier 2025
- mercredi 12 février 2025

Les adjoints ou conseillers municipaux reçoivent également sur rendez-vous.

Secrétariat :

04 76 56 56 43 - contact@ville-fontanil.fr

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra **mardi 17 décembre 2024**. Son ordre du jour sera prochainement publié sur le site Internet de la Ville. Retrouvez les délibérations votées lors du conseil municipal du **mardi 26 novembre 2024** sur le site de la Ville, rubrique « La Mairie/ Vie Municipale/Délibérations ».

Scannez-moi!



À votre service

Nous vous rappelons que les services reçoivent en dehors des heures d'ouverture de l'accueil de la mairie, en s'adaptant à vos disponibilités. N'hésitez pas à solliciter un rendez-vous..

TRIBUNES D'EXPRESSION

L'ESPRIT VILLAGE, LA QUALITÉ DE VIE... C'EST LE FONTANIL QUE NOUS AIMONS !

Cette année encore, chaque fontanilois a pu profiter, en famille, avec ses amis, ses voisins des animations organisées tout au long de l'année.

Nous sommes tout particulièrement fiers de notre fête de village qui s'est déroulée pour la troisième année dans une ambiance conviviale et festive.

Cet événement est pour notre équipe municipale l'illustration parfaite de la qualité vie et l'esprit village que nous voulons conserver jalousement.

Notre vie de village, c'est également les visites de quartiers qui nous permettent d'échanger tout en se promenant. C'est le moyen privilégié pour chaque fontanilois d'échanger avec le maire et les élus sur les sujets de proximité.

Notre qualité de vie, c'est le réaménagement de nos espaces publics et nous sommes satisfaits d'avoir pu réaménager la rue du Lanfrey en partenariat avec la Métropole. Un nouvel éclairage leds plus économique, l'ensemble des câbles aériens enterrés et une voirie permettant aux deux roues et piétons de se déplacer en toute sécurité.

La convivialité et l'esprit de fête vont maintenant nous guider jusqu'aux fêtes de fin d'année, ensemble nous allons profiter des nombreuses animations organisées, des décorations festives...

Nous sommes comme toujours à votre écoute.

Le Maire et l'ensemble des élus du Groupe Fontanil Passionnément vous souhaitent à chacune et chacun de bonnes fêtes. Nous vous donnons rendez-vous en 2025 pour de nouveaux moments intenses!

Groupe FONTANIL PASSIONNÉMENT

LA JOURNÉE DE NETTOYAGE

La journée nettoyage n'a pas cette année rencontré un franc succès : elle a été annulée faute de participants.

Comment la rendre plus attractive puisque nous souhaitons qu'elle se poursuive ? Cet événement ne consiste pas seulement en une promenade de santé dans le Fontanil, c'est un véritable engagement citoyen et l'occasion d'une sensibilisation à notre environnement :

La Métro soutient ce type d'événements dans de nombreuses communes.

Les parents et les enseignants de l'école font un gros travail de prise de conscience qui ne laisse pas indifférent les jeunes générations.

Et cela pourrait être l'occasion d'échanger autour de l'économie circulaire et du tri et recyclage des déchets (voir notre DE sept 2024 sur le Pole'R).

Cette journée de nettoyage, qui entre dans le cadre du World Clean Up Day, a aussi pour but une véritable réflexion sur la pollution engendrée, par exemple, par les mégots jetés et surtout du plastique dans notre environnement. Rappelons que le plastique met 4 siècles à se dégrader, contamine toute la chaîne alimentaire, dégrade les sols, a un impact sur les systèmes immunitaire et respiratoire, provoque des perturbations endocriniennes...

D'ailleurs, certaines propositions des enfants élus au Conseil Municipal récemment nous ont interpellés « Journée défi sans polluer* ou soirées sans pollution lumineuse pour observer les étoiles ». Programme qu'on ne peut que soutenir.

*Voir aussi « Défi Ma Petite Planète » : <http://mapetiteplanete.org/>

Groupe RÉVÉLER LE FONTANIL

MAIRIE

2 rue Fétola
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 04 76 56 56 56 - ville-fontanil.fr - contact@ville-fontanil.fr

CCAS- Centre Communal d'Action Sociale

Le secrétariat du CCAS est ouvert au public tous les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous. Tél. 04 76 56 56 56

RELAIS PETITE ENFANCE

Permanences à l'Univers des tout-petits, espace multi-accueil du Fontanil-Cornillon, le mercredi de 13 h 30 à 17 h ou sur rendez-vous. Temps collectifs le jeudi de 9 h à 11 h. Tél.06 83 34 02 65 - rpe@ville-fontanil.fr

L'UNIVERS DES TOUT-PETITS

4 Allée Charles Baudelaire
Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Accueil régulier ou occasionnel des enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Pour tout renseignement, prendre RDV avec la directrice. Tél. 04 76 75 25 93

MÉDIATHÈQUE

5 bis rue Fétola
Ouverture le mardi et vendredi de 15h à 18h, le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h30 à 12h, fermeture le lundi et jeudi. Tél. 04 76 56 01 88 - mediatheque@ville-fontanil.fr - mediatheque.ville-fontanil.fr

FONTA MUSIQUE

Impasse Girodière
Renseignement: fontamusique@ville-fontanil.fr
Tél. 04 76 56 56 56

CENTRE DE LOISIRS - IFAC

Espace Claretière - 6 rue du Cornillon
Contact : Patrice MUNOZ
Tél. 04 76 56 16 13 / 06 73 41 69 70.
Ouverture du secrétariat : pendant les vacances scolaires, le mardi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 ; pendant les périodes scolaires, le mardi et jeudi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30. espace-claretiere.net espace-claretiere@ifac.asso.fr

ATRIUM

1ter rue du Moulin
Tél. 04 76 56 56 56
Facebook.com/AtriumFontanil

MEE-MIFE - Maison de l'Emploi et de l'Entreprise

Accueil, Orientation pour l'Emploi, la Formation et le Numérique, pour tous les publics, les entreprises et les salariés.
4 av Général de Gaulle 38120 Saint-Égrève.
Tél. 04 76 13 18 05 - www.mee-mife.fr
contact@mee-mife.fr

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

- Grenoble Alpes Métropole 04 76 59 59 59
- Régie Assainissement 04 76 59 58 17
- Collecte ordures ménagères 08 00 50 00 27
- Déchèterie - 45 rue du Pont Noir 38120 Saint-Égrève - 08 00 50 00 27
- Régie des eaux 08 00 50 00 48
- Voirie 08 00 80 58 07

SERVICES D'URGENCE

SAMU (appel gratuit) : 15
Pompiers : 18 ou 112
Centre anti-poison : 04 76 42 42 42
Gendarmerie de Voreppe : 04 76 50 22 17
CHU de Grenoble : 04 76 76 75 75
Police Municipale : 04 76 56 53 66 - 06 82 84 65 62

PHARMACIES DE GARDE

Le service de garde est assuré par la même pharmacie le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30. **ATTENTION : plus de garde le soir de 19h à 20h.**
En dehors de ces heures, pour les urgences, **pharmadegarde.com** ou **3915**.

- 30 nov. & 1^{er} déc. 2024 - Phie de la Pinea
Ctre Commercial « La Pinéa » - Saint-Égrève, 04 76 75 43 33
- 7 & 8 décembre 2024 - Phie Nouvelle
121C Avenue G. Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux, 04 76 75 49 33
- 14 & 15 décembre 2024 - Phie des Charmettes
Ctre Commercial « Les Charmettes » - Saint-Égrève, 04 76 75 26 73
- 21, 22 & 25 décembre 2024 - Phie du Fontanil
1 allée Charles Baudelaire - Le Fontanil-Cornillon, 04 76 75 51 48
- 28, 29 déc. 2024 & 1er janv 2025- Phie de Prédieu
1 rue Drac - Saint-Égrève, 04 76 75 31 67
- 4 & 5 janv. 2025 - Phie Casadella
61bis av. du G. de Gaulle - Saint-Égrève, 04 76 75 24 84
- 11 & 12 janv. 2025 - Phie de la Monta
Place Pompée - Saint-Égrève, 04 76 75 60 69
- 18 & 19 janv. 2025 - Phie Barnave
Domaine Barnave, Saint-Égrève, 04 76 75 43 42
- 25 & 26 janv. 2025 - Phie de la Pinea
Ctre Commercial « La Pinéa » - Saint-Égrève, 04 76 75 43 33



Pour toute urgence, contactez le 17.

Pour joindre la Police Municipale
Responsable: Claude Pruvost
Tél: 04 76 56 53 66
Portable: 06 82 84 65 62

Conciliateur de justice

Un conflit de voisinage ?
Des problèmes de copropriété ?
Des difficultés entre commerçants ou personnes ?
La conciliation peut vous aider.
Permanence proposée une fois par mois en mairie.
Renseignements et inscriptions à l'accueil.



ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

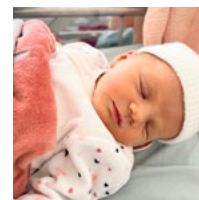
- HOUSSIN Adrien le 22/10/2024
- SAINTOT Danielle née LE STRAT le 01/11/2024
- TOSETTO Maria née GHIRO le 07/11/2024
- CUARTERO Valentina née SANCHEZ le 07/11/2024
- VINATIER Annie née GIAI-LEVRA le 09/11/2024
- SEDELAC Paule née PETELAT le 14/11/2024

NAISSANCES

- BOUDAA Lily le 25/10/2024
- ROSSOLINI Olympe le 08/11/2024



BOUDAA Lily



ROSSOLINI Olympe

PETITES ANNONCES

VOS ANNONCES

Les annonces pour Le Fontanillois sont à envoyer par e-mail à communication@ville-fontanil.fr avant le 13 décembre 2024.

Retraite aux Flambeaux

Samedi 7
décembre
2024

RDV à 17h
devant la halle
Départ à 17 h 30

Déambulation dans les rues du village
avec des lampions, en présence
de la compagnie Artémuse avec le
spectacle « Firmament »
échasses, danse, jonglerie et feu.

FEU D'ARTIFICE
à 18 h 30

au parc municipal

Au retour sous la halle, chocolat
chaud, vin chaud, papillotes et
marrons grillés offerts aux participants.

Renseignements : 06 73 28 76 85 / 06 66 53 89 38
comite.animation38120@gmail.com

Organisée par le comité d'animation.

crédit photo : Eric Callou

 le Fontanil
Cornillon